

Cours Lafayette : reconstitution pour les victimes

Le guichet unique pour des indemnisations ouvre lundi 23 mars sous l'impulsion du parquet. Une reconstitution des causes de la catastrophe est prévue en avril

Le guichet unique destiné à l'indemnisation des victimes de l'explosion au gaz du cours Lafayette s'ouvre officiellement le lundi 23 mars.

Il se tiendra jusqu'en avril au premier étage du tribunal de grande instance de Lyon, rue Servient, dans les bureaux 124, 125 et 126. Les personnes concernées sont priées de prendre un rendez-vous préalable auprès de la compagnie d'assurance Axa, qui a mis en place une ligne téléphonique (téléphone : 04.88.67.98.83).

Les victimes peuvent être assistées d'avocat et d'expert et doivent préparer des justificatifs pour leurs demandes. Ces dispositions concrètes résultent d'une convention qui a été signée le 27 février dernier dans le bureau du procureur de la République, Xavier Richaud. Cette convention prévoit un règlement dans un délai de quinze jours, en cas d'accord sur le montant de l'indemnisation. Sinon, il est fixé une provision à hauteur de 85 % de l'offre des assureurs et un comité de suivi a été instauré pour les cas les plus complexes.

« Il fallait faciliter les démarches des multiples victimes concernées, les dossiers seront suivis », explique le procureur Xavier Richaud.

En ce qui concerne l'instruction judiciaire proprement dite, une forme de reconsti-



Au delà du traumatisme de la catastrophe, les riverains ont subi de nombreux préjudices matériels

/ Archives Joël Philippon

tution de la catastrophe est programmée en avril prochain. Il s'agit d'exposer aux victimes les circonstances précises qui ont provoqué l'explosion, à partir des objets trouvés sur les lieux et des expertises qui ont détaillé

comment le changement d'une canalisation d'eau avait heurté une conduite de gaz au niveau du 119 cours Lafayette. Les ouvriers chargés de poser une nouvelle conduite d'eau en polyéthylène avaient arraché un poste

de détente de gaz. Les experts ont relevé des erreurs dans les plans du sous-sol, parlant d'un « enchevêtrement » des réseaux.

La reconstitution doit se tenir dans un grand hangar.

Le 28 février 2008, l'explosion avait soufflé tout le quartier, provoquant la mort d'un sapeur-pompier. Trois sociétés ont été entendues par les deux juges d'instruction avec le statut de témoins assistés.

R. S.

Importante fuite de gaz, hier, rue de la Charité



/ Photo Cyril Serralta

Grosse émotion hier à Lyon, au 11 rue de la Charité, vers 12 h 35, où une fuite de gaz s'est déclarée dans un immeuble lors de travaux d'utilité collective, une fuite occasionnée au 2^e étage, dans la cage d'escalier, par un ouvrier qui a perforé une colonne avec sa perceuse. Le SDIS 69 et GDF se sont immédiatement rendus sur place. Le risque d'explosion a été pris très au sérieux, l'opération mobilisant 9 véhicules dont une cellule NRBC. Soit 28 pompiers des casernes Pierre-Corneille, Gerland, Croix-Rousse et Saint-Priest. Rapidement le quartier a été sécurisé avec efficacité par la police nationale et municipale. Les rues adjacentes interdites à la circulation, le gaz coupé. Les commerces à proximité ont été évacués, 15 personnes au total. Les habitants confinés chez eux. Une fois les relevés explosimétriques devenus négatifs, le Lieutenant Philippe Letondeur a décidé, vers 13 h 15 de la fin du périmètre de sécurité. Cet accident pose encore la question de la formation dans le BTP.